



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

[www.formav.co/explorer](http://www.formav.co/explorer)

# BTS PODO-ORTHÉSISTE

## E5 : TRAVAUX PRATIQUES

### SOUS-ÉPREUVE U 52 CONCEPTION ET RÉALISATION DE SEMELLES ORTHOPÉDIQUES ET/OU ORTHOPLASTIES

SESSION 2012

—————  
Durée : 4 h 15  
Coefficient : 5  
—————

**Matériel autorisé :**

Matériel et matériaux du centre d'examen

**Documents à rendre avec la copie :**

Les semelles et/ou les orthoplasties  
Le dossier médico-technique

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.  
Le sujet comporte 2 pages, numérotées de 1/2 à 2/2.

|   |         |              |
|---|---------|--------------|
| BTS PODO-ORTHÉSISTE                                 |         | Session 2012 |
| Conception et réalisation de semelles orthopédiques | POE5CRS | Page : 1/2   |

Après tirage au sort, un patient vous est confié pour la réalisation d'une paire d'orthèses plantaires et/ou d'une orthoplastie, Il vous remettra une prescription médicale établie par le médecin membre du jury.

Vous disposerez de 30 minutes pour demander des précisions sur cette prescription.

### **RÉALISATION (3 h 45)**

Vous aurez à réaliser une paire d'orthèses plantaires et/ou orthoplastie adaptée à la pathologie du patient qui vous a été affecté et conforme à la prescription médicale.

On vous demande de :

- d'analyser et exécuter la prescription médicale,
- de procéder à l'examen clinique et podologique,
- de déterminer votre objectif d'appareillage et les moyens à mettre en oeuvre pour l'atteindre,
- de réaliser les orthèses,
- de constituer le dossier médico-technique correspondant.

**En fonction de la disponibilité de votre patient, vous pourrez réaliser un essai.**

Vous disposez de 15 minutes avec votre patient avant l'entretien avec le jury afin de procéder aux adaptations nécessaires.

### **ENTRETIEN AVEC LE JURY (15 minutes)**

Vous présenterez ensuite pendant 15 minutes votre appareillage accompagné du dossier médico-technique au jury. Celui-ci pourra vous demander toutes les précisions qu'il jugera utile.

L'évaluation portera sur :

- l'adaptation des orthèses et le respect de la prescription médicale,
- la justification de la technique et du choix des matériaux,
- les conseils de chaussage formulés au patient,
- la présentation et le contenu du dossier médico-technique.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.